



Université  de Montréal



CENTRE D'INNOVATION
EN FORMATION INFIRMIÈRE
CENTER FOR INNOVATION
IN NURSING EDUCATION

Université  de Montréal
Faculté des sciences
infirmières



Centre hospitalier
de l'Université de Montréal

Référentiel de compétences infirmières

en milieu de soins
hospitaliers québécois
de l'enfant à l'adulte



ÉQUIPE DE RECHERCHE

Louise Boyer, inf., Ph. D.

Professeure adjointe

*Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal
Centre d'innovation en formation infirmière (CIFI)*

Jacinthe Pepin, inf., Ph. D.

Professeure titulaire et directrice du CIFI

*Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal
Centre d'innovation en formation infirmière (CIFI)*

Sylvie Dubois, inf., Ph. D.

Professeure associée

*Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal
Centre d'innovation en formation infirmière (CIFI)
Directrice nationale des soins et services infirmiers
Ministère de la santé et des services sociaux du Québec*

Renée Descôteaux, inf., M. Sc.

Directrice des soins infirmiers

*Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
Chercheur professionnel de la santé
Centre de recherche du CHUM*

Louise Robinette, inf., M. Sc.

Directrice adjointe des soins infirmiers

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Johanne Déry, inf., Ph. D.

Adjointe à la Directrice des soins infirmiers, volet recherche

*Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Chercheuse associée
Centre de recherche du CHU Sainte-Justine*

UTILISATEUR DE CONNAISSANCES

Dr. Fabrice Brunet

Président-directeur général

*Centre hospitalier de l'Université de Montréal
et Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine*

AUXILIAIRE DE RECHERCHE

Jolianne Bolduc, M. Sc.

Auxiliaire de recherche

Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal

Collaborateurs à la coconstruction de la première version du Référentiel – CHU Sainte Justine

MEMBRES DU CHANTIER COMPÉTENCES

Karine Houle, Monia Mallet, Annie Canuel,
Sylvie Charrette, Louise DeGrandpré,
Célinie Fugulin-Bouchard, Mélanie Guilbeault,
Ginette Hould, Nadia Mathieu
et Marie-Pierre Pelletier

DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS

Renée Descôteaux, Louise Robinette, Johanne Déry

CENTRE D'INNOVATION EN FORMATION INFIRMIÈRE

Jacinthe Pepin, Louise Boyer

© CHU Sainte-Justine, 2014;

adapté Boyer, Pepin, Dubois, Descôteaux, Robinette, Déry, 2016

DÉPÔT LÉGAL

ISBN 978-2-9815457-4-9

PERMISSION D'UTILISATION

Louise Boyer, inf., Ph. D.

Chercheuse principale

louise.boyer@umontreal.ca

SOMMAIRE DES TABLEAUX DE COMPÉTENCES



1	Exercer un jugement clinique infirmier	6
2	Agir avec humanisme dans l'accompagnement du patient/famille et de son réseau en lien avec ses expériences de santé	8
3	Assurer la continuité des soins du patient/famille vivant des expériences de santé	11
4	Traiter toute activité avec rigueur scientifique	12
5	Exercer un leadership clinique dans sa pratique professionnelle infirmière	14
6	Collaborer activement avec les partenaires internes et externes	15
7	Assurer son développement professionnel et soutenir le développement des compétences de ses collègues	16

Un référentiel de compétences infirmières ancré dans la pratique clinique en milieu hospitalier

Ce référentiel de compétences infirmières décrit la pratique clinique en milieu hospitalier sur un continuum de soins de l'enfant à l'adulte. Il comporte sept compétences dont la progression est décrite sur quatre niveaux de développement. Une compétence est « un savoir-agir complexe qui prend appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes dans une famille de situations » (Tardif, 2006, p.22). Son développement débute lors de la formation initiale et se poursuit tout au long de la vie professionnelle (Tardif, 2006).

Pour décrire les quatre niveaux de développement, débutante, avertie, personne-ressource et experte, pour chacune des sept compétences, des indicateurs ont été identifiés. Ces indicateurs de développement sont des critères globaux qui comprennent des ressources, les ressources étant des connaissances, des habiletés, des attitudes, etc.

La première version du référentiel de compétences infirmières fut coconstruite avec des infirmières du CHU Sainte-Justine guidées dans leur démarche par des consultantes du Centre d'innovation en formation infirmière (CIFI). En 2016, le regroupement du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et du CHU Sainte-Justine offrait l'opportunité de mettre en commun des points de vue diversifiés sur un continuum de soins élargi sur le développement des compétences infirmières. Ces échanges ont mené à une vision globale et partagée de la pratique infirmière auprès des patients et de leur famille sur une trajectoire de vie de l'enfant à l'adulte. Cette vision inédite fut intégrée, dans le cadre d'une étude Delphi, au référentiel de compétences infirmières pour en faire un outil de référence pertinent et unique pour l'infirmière qui veut prendre en mains son développement professionnel continu. Il peut également servir à la planification de formations cohérentes avec le niveau de développement des compétences des infirmières pour qui ces formations sont élaborées. De plus, le référentiel de compétences infirmières est un outil de promotion de la profession infirmière auprès des autres professionnels de la santé.

Nous remercions sincèrement toutes les infirmières et tous les infirmiers qui se sont investis pour la validation et l'adaptation de ce référentiel de compétences infirmières. Grâce à vous, cet outil de référence est ancré dans la pratique clinique des infirmières qui exercent en milieu hospitalier.

Comment lire ce référentiel de compétences infirmières ?

Voyez à la page suivante quelques indications sur la structure des tableaux.

Nous vous invitons à lire ce référentiel de compétences infirmières avec en tête votre pratique clinique.

Où vous situez-vous pour chacune de ces compétences ? Comment pouvez-vous favoriser leur développement ?

Bonne lecture et bonne réflexion !

COMPÉTENCE 1



Exercer un jugement clinique infirmier

A

	ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
C	1.1 ÉVALUER ET INTERVENIR EN UTILISANT UN RAISONNEMENT CLINIQUE INFIRMIER APPROPRIÉ À LA SITUATION DE SANTÉ			
D	<p>1.1.1 Recueille des données pertinentes dans les situations cliniques.</p> <p>1.1.1.2 Justifie ses interventions à partir de liens entre les données recueillies en regard du problème de santé et la situation globale du patient.</p>	<p>1.1.2.1 Initie des interventions adaptées à l'analyse des données recueillies.</p> <p>1.1.2.2 Cible les données prioritaires dans les situations cliniques.</p> <p>1.1.2.3 Priorise ses interventions à la suite de l'analyse des données recueillies.</p>	<p>1.1.3.1 Intervient en fonction de l'analyse de l'ensemble des données relatives à la situation de santé du patient.</p> <p>1.1.3.2 Ajuste continuellement ses priorités d'intervention.</p>	<p>1.1.4.1 Accompagne ses pairs dans l'analyse des données et la priorisation des interventions.</p> <p>1.1.4.2 Guide l'équipe de soins dans l'analyse et la priorisation d'interventions de situations complexes ou problématiques.</p>

A Compétences

Les compétences ont été numérotées de 1 à 7 afin de mieux les repérer. Les compétences ne sont pas placées par ordre de priorité. Toutes les compétences du référentiel sont essentielles à une pratique infirmière visant la sécurité des patients et la qualité des soins. Les libellés des compétences débutent par un verbe car une compétence est un savoir-agir complexe.

B Étapes de développement

Il y a quatre étapes de développement de débutante à experte. La première étape se situe au début de la pratique de l'infirmière. La majorité des infirmières devrait atteindre cette étape lors de la période de probation. Pour les étapes subséquentes, il est difficile de préciser un laps de temps pour atteindre chacune des étapes. Le développement des compétences est tributaire de plusieurs facteurs dont des facteurs personnels (motivation, ouverture à la rétroaction, pratique réflexive etc.) et des facteurs organisationnels (l'organisation des soins, les opportunités de développement professionnel, etc.).

C Éléments de compétence

Un élément de compétence est en fait une composante principale de la compétence. Dans l'exemple ci-dessus, le premier élément de la compétence *Exercer un jugement clinique infirmier* est *Évaluer et intervenir en utilisant un raisonnement clinique infirmier approprié à la situation*. Le libellé des éléments est précédé de deux chiffres. Dans l'exemple ci-dessus, le chiffre de l'élément de la compétence est 1.1. Le premier 1 indique le numéro de la compétence et le deuxième, le numéro de l'élément. À la lecture du référentiel, vous remarquerez que la compétence 1 possède 3 éléments ; 1.1, 1.2 et 1.3.

D Indicateurs de développement

Les indicateurs de développement sont des critères globaux qui montrent la progression de la compétence d'une étape à l'autre. Ils sont mutuellement exclusifs à leur étape de développement. Pour atteindre une étape de développement d'une compétence, l'infirmière doit répondre à tous les indicateurs de développement de l'étape pour cette même compétence. Par exemple, l'infirmière doit rencontrer tous les indicateurs de développement de l'étape 3 de la compétence *Exercer un jugement clinique infirmier*, ce qui inclut les indicateurs de développement des trois éléments de la compétence, pour affirmer qu'elle est maintenant à l'étape infirmière personne-ressource pour le jugement clinique infirmier. L'infirmière peut développer certaines compétences plus rapidement que d'autres.

Chaque libellé des indicateurs de développement est précédé de quatre chiffres, le 1^{er} indique la compétence, le 2^e l'élément, le 3^e l'étape de développement et le 4^e, le numéro de l'indicateur de développement.

Ainsi, l'indicateur **1.1.3.2 Ajuste continuellement ses priorités d'intervention** appartient à :

- la compétence 1
Exercer un jugement clinique infirmier,
- de l'élément 1
Évaluer et intervenir en utilisant un raisonnement clinique infirmier approprié à la situation
- de l'étape 3
Infirmière personne-ressource
- et est le 2^e indicateur de la compétence à cette étape de développement.

COMPÉTENCE 1



Exercer un jugement clinique infirmier

ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
---------------------------------	-------------------------------	--	--

1.1 ÉVALUER ET INTERVENIR EN UTILISANT UN RAISONNEMENT CLINIQUE INFIRMIER APPROPRIÉ À LA SITUATION DE SANTÉ

<p>1.1.1.1 Recueille des données pertinentes dans les situations cliniques.</p> <p>1.1.1.2 Justifie ses interventions à partir de liens entre les données recueillies en regard du problème de santé et la situation globale du patient.</p> <p>1.1.1.3 Établit le plan de soins, détermine et ajuste le PTI en tenant compte des données recueillies.</p> <p>1.1.1.4 Effectue une surveillance clinique en utilisant des ressources externes adaptées au problème de santé du patient.</p>	<p>1.1.2.1 Initie des interventions adaptées à l'analyse des données recueillies.</p> <p>1.1.2.2 Cible les données prioritaires dans les situations cliniques.</p> <p>1.1.2.3 Priorise ses interventions à la suite de l'analyse des données recueillies.</p> <p>1.1.2.4 Intègre des données bio-psycho-sociales dans sa surveillance clinique.</p>	<p>1.1.3.1 Intervient en fonction de l'analyse de l'ensemble des données relatives à la situation de santé du patient.</p> <p>1.1.3.2 Ajuste continuellement ses priorités d'intervention.</p>	<p>1.1.4.1 Accompagne ses pairs dans l'analyse des données et la priorisation des interventions.</p> <p>1.1.4.2 Guide l'équipe de soins dans l'analyse et la priorisation d'interventions de situations complexes ou problématiques.</p>
---	---	--	--

1.2 UTILISER LES PROCÉDURES DE SOINS DE MANIÈRE CRITIQUE

<p>1.2.1.1 Respecte les étapes d'une procédure de soins selon les principes sous-jacents.</p> <p>1.2.1.2 Est attentive au patient/famille lors de l'exécution des procédures de soins et pas seulement à l'aspect technique de l'intervention.</p> <p>1.2.1.3 Démonstre des habiletés techniques lors de l'exécution des procédures de soins simples.</p>	<p>1.2.2.1 Est en mesure d'expliquer les principes sous-jacents à chacune des étapes d'une procédure de soins.</p> <p>1.2.2.2 Évalue la pertinence de la procédure de soins selon la situation et agit en conséquence.</p> <p>1.2.2.3 Démonstre une dextérité lors de l'exécution des procédures de soins complexes.</p> <p>1.2.2.4 Accompagne ses pairs lors de l'exécution de procédures de soins simples.</p>	<p>1.2.3.1 Accompagne ses pairs lors de l'exécution de procédures de soins complexes.</p> <p>1.2.3.2 Participe à la révision de procédures de soins.</p>	<p>1.2.4.1 Initie la révision de procédures de soins suite à leur analyse critique.</p> <p>1.2.4.2 Contribue à la discussion sur l'harmonisation des procédures de soins au sein de l'établissement.</p>
--	--	--	--

COMPÉTENCE 1

SUITE



Exercer un jugement clinique infirmier

ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
---------------------------------	-------------------------------	--	--

1.3 ASSURER LE SUIVI SÉCURITAIRE DE LA CONDITION DE SANTÉ DU PATIENT

<p>1.3.1.1 Administre tout médicament de façon sécuritaire.</p> <p>1.3.1.2 Explique les liens entre les mesures diagnostiques, le plan de traitement et la situation clinique.</p> <p>1.3.1.3 Assure une surveillance appropriée et l'ajuste au besoin selon le traitement, la médication administrée et l'état de santé du patient.</p> <p>1.3.1.4 Relève les ordonnances médicales en vérifiant l'indication pour la condition de santé du patient et, lorsqu'il s'agit d'un médicament, la dose, la voie d'administration.</p> <p>1.3.1.5 Met en application les ordonnances collectives déjà amorcées chez le patient.</p>	<p>1.3.2.1 Identifie les complications reliées à la condition de santé du patient.</p> <p>1.3.2.2 Initie les ordonnances collectives.</p> <p>1.3.2.3 Participe en intervenant adéquatement lors d'une détérioration de l'état de santé du patient.</p> <p>1.3.2.4 Questionne la pertinence des ordonnances médicales qu'elle relève.</p>	<p>1.3.3.1 Décèle précocement les complications reliées à la condition de santé du patient.</p> <p>1.3.3.2 Intervient rapidement lors d'une détérioration de l'état de santé du patient.</p>	<p>1.3.4.1 Coordonne les actions des différents intervenants lors d'une détérioration de l'état de santé du patient.</p>
---	--	--	---

COMPÉTENCE 2



Agir avec humanisme dans l'accompagnement du patient/famille et de son réseau en lien avec ses expériences de santé

ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
---------------------------------	-------------------------------	--	--

2.1 CRÉER UN PARTENARIAT AVEC LE PATIENT/FAMILLE ET SON RÉSEAU EN APPROFONDISSANT SA RELATION THÉRAPEUTIQUE

<p>2.1.1.1 Reconnaît ses valeurs, ses croyances, ses préjugés ainsi que les situations qui les confrontent.</p> <p>2.1.1.2 Consulte des collègues lors de situations confrontant ses valeurs personnelles pour guider sa relation thérapeutique.</p> <p>2.1.1.3 Teinte ses actions de chaleur humaine, d'écoute, de sincérité et de sensibilité à l'égard des personnes, de leurs besoins et préoccupations en utilisant un langage et des gestes courtois, tempérés, rassurants et adaptés au patient/famille et aux situations de santé vécues.</p> <p>2.1.1.4 Accueille le patient/famille comme un partenaire de l'équipe de soins.</p>	<p>2.1.2.1 Explore les valeurs et les croyances puis évalue les besoins priorités par le patient/famille en lien avec la dynamique familiale et l'expérience de santé.</p> <p>2.1.2.2 Identifie les ressources internes et externes du patient/famille et de son réseau.</p> <p>2.1.2.3 Mobilise les ressources externes du patient/famille et de son réseau pour répondre aux besoins identifiés.</p> <p>2.1.2.4 Implique le patient/famille et son réseau à titre de partenaire de l'équipe de soins.</p> <p>2.1.2.5 S'engage activement dans une relation thérapeutique en prenant conscience qu'elle est une ressource pour le patient/famille et son réseau.</p> <p>2.1.2.6 Compose avec ses émotions face à l'expérience de santé vécue par le patient/famille.</p>	<p>2.1.3.1 Renforce les croyances facilitantes et ébranle les croyances contraignantes explorées en intégrant des interventions infirmières de l'approche systémique familiale.</p> <p>2.1.3.2 Intervient en fonction des besoins priorités par le patient/famille et son réseau en mobilisant ses ressources internes et externes.</p> <p>2.1.3.3 Prend conscience de l'influence réciproque exercée entre elle et le patient/famille et son réseau.</p> <p>2.1.3.4 Choisit et applique les moyens appropriés à ses besoins pour éviter que ses émotions face à l'expérience de santé vécue deviennent un obstacle aux soins à prodiguer.</p>	<p>2.1.4.1 Choisit judicieusement les interventions systémiques familiales afin d'accompagner adéquatement le patient/famille et son réseau dans l'expérience de santé vécue.</p> <p>2.1.4.2 Intervient auprès du patient/famille et de son réseau pour les accompagner dans leur expérience de santé en tenant compte de leurs influences réciproques.</p> <p>2.1.4.3 Intervient de façon proactive auprès de ses collègues, agit à titre de guide et à titre de modèle de rôle en matière d'approche systémique familiale auprès de ses pairs et des autres membres de l'équipe de soins.</p> <p>2.1.4.4 Connaît et partage les ressources et outils disponibles pour respecter une distance professionnelle.</p>
---	---	--	---

COMPÉTENCE 2

SUITE



Agir avec humanisme dans l'accompagnement du patient/famille et de son réseau en lien avec ses expériences de santé

ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
---------------------------------	-------------------------------	--	--

2.2 FAIRE PREUVE DE CRÉATIVITÉ DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE POUR RESPECTER L'UNICITÉ DU PATIENT/FAMILLE

<p>2.2.1.1 Contribue à l'élaboration du génogramme et de l'écocarte du patient/famille dans le but de le connaître dans sa globalité.</p> <p>2.2.1.2 Assure le respect de l'intégrité et de la dignité du patient/famille.</p> <p>2.2.1.3 Reconnaît l'influence de la diversité culturelle sur sa pratique.</p> <p>2.2.1.4 Utilise les ressources appropriées pour respecter l'unicité du patient/famille.</p>	<p>2.2.2.1 Dresse un portrait global du patient/famille en révélant l'unicité du patient/famille.</p> <p>2.2.2.2 Reconnaît que les bien-être physique, émotionnel et spirituel sont des perceptions propres au patient/famille.</p> <p>2.2.2.3 Formule, valide, documente et agit en fonction des hypothèses en lien avec la dynamique familiale à la suite de l'analyse des données recueillies.</p> <p>2.2.2.4 Développe ses habiletés de communication et adapte ses pratiques professionnelles à un contexte de diversité culturelle.</p>	<p>2.2.3.1 Formule, valide, documente et agit en fonction des hypothèses systémiques en lien avec la dynamique familiale à la suite de l'analyse des données recueillies.</p> <p>2.2.3.2 Valorise et reconnaît la contribution et le potentiel du patient/famille dans son expérience de santé.</p> <p>2.2.3.3 Dans un contexte de diversité culturelle, trouve des solutions et des compromis raisonnables de part et d'autre, selon les besoins et les circonstances, et ce, en collaboration avec le patient/famille et l'équipe de soins.</p>	<p>2.2.4.1 Soutient la famille qui exprime un besoin de changement dans la dynamique familiale en mobilisant les ressources disponibles dans leur réseau.</p> <p>2.2.4.2 Contribue à développer une culture ainsi qu'un environnement inclusif valorisant la diversité culturelle et les relations harmonieuses.</p>
--	---	--	--



COMPÉTENCE 2

SUITE



Agir avec humanisme dans l'accompagnement du patient/famille et de son réseau en lien avec ses expériences de santé

ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
---------------------------------	-------------------------------	--	--

2.3 EXERCER SON RÔLE D'ADVOCACY LORS DE SITUATIONS DE SANTÉ COMPLEXES OU À TENEUR ÉTHIQUE

<p>2.3.1.1 Reconnaît et identifie les préoccupations, les problèmes et les situations présentant des dilemmes à teneur éthique pour le patient/famille.</p> <p>2.3.1.2 Connaît ses obligations légales et professionnelles.</p> <p>2.3.1.3 Respecte les valeurs et les décisions cliniques à teneur éthique prises par l'équipe de soins dont fait partie le patient/famille.</p>	<p>2.3.2.1 Connaît les valeurs morales et éthiques, les concepts et le processus décisionnel en vigueur.</p> <p>2.3.2.2 Applique ses connaissances en déontologie infirmière afin de prendre des décisions et d'agir en conséquence.</p> <p>2.3.2.3 Assiste aux rencontres ou aux formations en lien avec des situations de santé à teneur éthique.</p> <p>2.3.2.4 Réfléchit et échange sur les valeurs éthiques, les divergences d'opinions et les décisions à teneur éthique en lien avec la pratique clinique.</p> <p>2.3.2.5 Connaît et consulte des ressources variées lors d'une situation de santé complexe ou à teneur éthique.</p>	<p>2.3.3.1 Amasse et utilise l'information provenant de diverses sources afin de prendre des décisions à teneur éthique.</p> <p>2.3.3.2 Participe activement aux rencontres ou aux formations en lien avec des situations de santé complexes ou à teneur éthique.</p> <p>2.3.3.3 Est à la recherche de moyens et soutient ses collègues lors d'une réflexion (questionnement) ou de l'identification d'une situation de santé complexe ou à teneur éthique via la discussion, la résolution de problème et son rôle d'advocacy.</p>	<p>2.3.4.1 Exerce une pensée critique face à des problèmes à teneur éthique dans la pratique clinique professionnelle.</p> <p>2.3.4.2 Participe à des rencontres éthiques et y établit une culture basée sur l'équité, la pensée critique et la résolution créative de problèmes.</p> <p>2.3.4.3 Participe au développement d'une éthique de l'intervention en contexte de diversité culturelle.</p> <p>2.3.4.4 Influence le développement d'une culture éthique.</p>
--	--	--	---

COMPÉTENCE 3



Assurer la continuité des soins du patient/famille vivant des expériences de santé

ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
---------------------------------	-------------------------------	--	--

3.1 ÉVALUER ET COMMUNIQUER LES ACTIVITÉS DE SUIVI RÉALISÉES TOUT AU LONG DE L'ÉPISODE DE SOINS

<p>3.1.1.1 Identifie et agit sur les besoins de suivi les plus courants pour le patient/famille vivant une expérience de santé.</p> <p>3.1.1.2 Utilise les outils disponibles pour communiquer les besoins identifiés.</p>	<p>3.1.2.1 Identifie et agit sur les besoins de suivi spécifiques à la situation du patient/famille vivant une expérience de santé.</p> <p>3.1.2.2 Communique les besoins de suivi de façon concise à l'aide des outils appropriés.</p>	<p>3.1.3.1 Mobilise les ressources appropriées pour répondre à des besoins de suivi complexes.</p> <p>3.1.3.2 Participe au développement d'outils permettant d'améliorer la continuité des soins.</p> <p>3.1.3.3 Guide et conseille ses collègues pour l'utilisation d'outils de suivi.</p>	<p>3.1.4.1 Contribue, par la gestion de projets, à l'amélioration continue de processus visant à assurer une continuité des soins de qualité pour le patient/famille vivant une expérience de santé.</p> <p>3.1.4.2 Initie et coordonne le développement d'outils pour améliorer la continuité des soins.</p>
--	---	--	---

3.2 CONTRIBUER À L'ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU PATIENT/FAMILLE ET DE SON RÉSEAU EN LIEN AVEC SA SITUATION DE SANTÉ

<p>3.2.1.1 Évalue les connaissances et les habiletés du patient/famille en lien avec leur expérience de santé.</p> <p>3.2.1.2 Améliore et complète, au besoin, les connaissances et les habiletés du patient/famille et choisit la documentation ou les outils à lui remettre en lien avec l'expérience de santé vécue.</p> <p>3.2.1.3 Démontre et supervise une procédure de soins auprès du patient/famille.</p>	<p>3.2.2.1 Dispense un enseignement complet et personnalisé selon les besoins du patient/famille et son expérience de santé vécue.</p> <p>3.2.2.2 Valide les connaissances et les habiletés enseignées au patient/famille.</p> <p>3.2.2.3 Souligne les forces du patient/famille et l'encourage dans l'appropriation de ses soins.</p>	<p>3.2.3.1 Démontre de la créativité dans ses méthodes d'enseignement en ajustant ses pratiques et son contenu selon les besoins identifiés par le patient/famille.</p> <p>3.2.3.2 Explore les croyances, les inquiétudes et les forces du patient/famille afin de favoriser son apprentissage.</p> <p>3.2.3.3 Est à l'affût des éléments antérieurs à l'expérience de santé qui peuvent favoriser ou contrevenir à l'apprentissage du patient/famille et adapte ses interventions afin d'y pallier.</p> <p>3.2.3.4 Participe au développement et à la création de programmes d'enseignement, de documentation ou d'outils tant pour la clientèle, pour l'équipe de soins que pour les partenaires du réseau.</p> <p>3.2.3.5 À la suite de ses interventions, sollicite la rétroaction de la part du patient/famille et de son réseau afin de cibler des pistes d'amélioration et d'ajuster sa pratique.</p>	<p>3.2.4.1 Intervient de façon proactive auprès de ses collègues, agit à titre de personne-ressource et à titre de modèle de rôle en matière d'enseignement et de développement des compétences auprès de ses pairs et des autres membres de l'équipe de soins.</p>
---	---	---	--

COMPÉTENCE 4



Traiter toute activité avec rigueur scientifique

ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
---------------------------------	-------------------------------	--	--

4.1 INTERVENIR EN DÉMONSTRANT UNE PENSÉE RÉFLEXIVE

<p>4.1.1.1 Questionne sa pratique et amorce une démarche réflexive à des fins d'amélioration.</p>	<p>4.1.2.1 Utilise une démarche réflexive afin de développer ses connaissances et améliorer la qualité de sa pratique professionnelle.</p>	<p>4.1.3.1 Fait preuve de pensée réflexive en identifiant les forces et les faiblesses des écrits scientifiques consultés.</p>	<p>4.1.4.1 Influence la prestation de soins en analysant de façon scientifique toute situation clinique rencontrée.</p>
--	---	---	--

4.2 UTILISER LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ET DES PRATIQUES EXEMPLAIRES

<p>4.2.1.1 Lit des écrits scientifiques pertinents à sa pratique professionnelle.</p> <p>4.2.1.2 Se familiarise avec les sources d'information en recherche en sciences infirmières, accessibles dans l'établissement.</p> <p>4.2.1.3 Appuie sa pratique sur des résultats probants ou toutes autres données pertinentes, incluant les documents internes.</p>	<p>4.2.2.1 Se questionne sur les nouveaux résultats probants à intégrer dans sa pratique.</p> <p>4.2.2.2 Questionne, avec ses collègues, certains aspects problématiques de la pratique infirmière qui pourraient faire l'objet d'un projet de recherche.</p> <p>4.2.2.3 Consulte les sources d'information en recherche en sciences infirmières.</p> <p>4.2.2.4 Connaît les activités ou projets pertinents de recherche en sciences infirmières dans son domaine de pratique.</p> <p>4.2.2.5 Participe à des activités de recherche.</p>	<p>4.2.3.1 Collabore en s'intégrant à des activités ou projets de recherche en sciences infirmières.</p> <p>4.2.3.2 Contribue à modifier la pratique en intégrant des résultats probants pertinents.</p> <p>4.2.3.3 Propose des activités ou projets de recherche en sciences infirmières.</p> <p>4.2.3.4 Partage, auprès de ses collègues, des résultats probants pertinents à la pratique infirmière.</p>	<p>4.2.4.1 Initie des activités ou projets de recherche à partir de problématiques de soins dans son domaine.</p> <p>4.2.4.2 Suscite l'intérêt pour la recherche infirmière, tant auprès de ses collègues que des autres professionnels.</p> <p>4.2.4.3 Mobilise la participation d'infirmières dans les projets de recherche.</p>
---	---	---	---

COMPÉTENCE 4

SUITE



Traiter toute activité avec rigueur scientifique

ÉTAPE 1
Infirmière débutante

ÉTAPE 2
Infirmière avertie

ÉTAPE 3
Infirmière personne-ressource

ÉTAPE 4
Infirmière experte clinique

4.3 DÉVELOPPER UNE CULTURE DE SÉCURITÉ ET DE QUALITÉ DES SOINS

4.3.1.1 Énonce une vision orientée vers la sécurité et la qualité des soins et des services.

4.3.1.2 Explique au patient/famille l'importance de respecter les mesures de sécurité du patient et de qualité des soins.

4.3.2.1 Participe à des stratégies d'amélioration de la sécurité du patient/famille et de la qualité des soins infirmiers et en questionne les résultats.

4.3.2.2 Préviend, dépiste les problèmes reliés à la sécurité du patient/famille et de la qualité des soins infirmiers et propose des correctifs.

4.3.3.1 Collabore à la révision ou à l'élaboration de stratégies d'amélioration de la sécurité du patient/famille et de la qualité des soins infirmiers en lien avec les situations cliniques rencontrées.

4.3.4.1 Assure la mise en place et l'évaluation de stratégies d'amélioration de la sécurité du patient/famille et de la qualité des soins infirmiers en lien avec les situations cliniques rencontrées.

4.3.4.2 Initie des communautés de pratique en soins infirmiers.



COMPÉTENCE 5



Exercer un leadership clinique dans sa pratique professionnelle infirmière

ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
---------------------------------	-------------------------------	--	--

5.1 GÉNÉRER DES CHANGEMENTS DANS SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

<p>5.1.1.1 Offre de l'aide à ses collègues pour les soins.</p> <p>5.1.1.2 Prend des initiatives pour améliorer sa pratique.</p> <p>5.1.1.3 Identifie ses forces et ses limites en lien avec son leadership clinique.</p> <p>5.1.1.4 Identifie les caractéristiques et les actions d'un leader clinique.</p> <p>5.1.1.5 Prend conscience de son intégration et de son influence auprès de ses pairs.</p> <p>5.1.1.6 Identifie les opportunités d'exercer un leadership clinique.</p>	<p>5.1.2.1 Saisit les opportunités de s'impliquer dans des comités à l'interne.</p> <p>5.1.2.2 Agit à titre de facilitateur de changements de pratique infirmière.</p> <p>5.1.2.3 Identifie les limites dans le déploiement de la pratique et propose des pistes de solutions.</p> <p>5.1.2.4 Communique avec d'autres professionnels à partir de faits et de manière constructive.</p>	<p>5.1.3.1 Identifie son style de leadership.</p> <p>5.1.3.2 Mobilise les membres de l'équipe à s'impliquer tout en considérant les caractéristiques individuelles.</p> <p>5.1.3.3 Initie et met en œuvre des stratégies d'amélioration de l'étendue de la pratique.</p> <p>5.1.3.4 Partage et communique clairement la vision, les valeurs et la mission de l'établissement.</p> <p>5.1.3.5 Agit comme modèle de rôle en exerçant un leadership positif.</p>	<p>5.1.4.1 Planifie et évalue des changements de pratique infirmière.</p> <p>5.1.4.2 Adapte son leadership au contexte et aux personnes à mobiliser.</p> <p>5.1.4.3 S'implique dans le rehaussement et le rayonnement de la pratique infirmière.</p>
---	---	--	---

5.2 OPTIMISER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES

<p>5.2.1.1 Se questionne sur les pratiques actuelles en lien avec les meilleures pratiques.</p> <p>5.2.1.2 Identifie les activités pouvant être déléguées selon les rôles et habiletés de chacun.</p> <p>5.2.1.3 Coordonne les soins prioritaires au sein de l'équipe de soins intradisciplinaire.</p>	<p>5.2.2.1 Identifie les écarts de pratique et soumet les problématiques à ses collègues.</p> <p>5.2.2.2 Coordonne les soins prioritaires au sein de l'équipe interdisciplinaire.</p>	<p>5.2.3.1 Mobilise l'équipe à trouver des pistes de solutions à une problématique.</p> <p>5.2.3.2 Applique les programmes de gestion des risques et d'amélioration continue de la qualité.</p>	<p>5.2.4.1 Initie une démarche pour réviser les programmes de gestion des risques et d'amélioration continue de la qualité.</p>
---	---	---	--

COMPÉTENCE 6



Collaborer activement avec les partenaires internes et externes

ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
---------------------------------	-------------------------------	--	--

6.1 S'IMPLIQUER DANS LES ÉQUIPES INTRADISCIPLINAIRES, INTERDISCIPLINAIRES ET INTERSECTORIELLES

<p>6.1.1.1 Connaît et sollicite les intervenants qui gravitent autour du patient/famille dans sa pratique quotidienne.</p> <p>6.1.1.2 Connaît et utilise les services à l'interne, utiles pour sa pratique quotidienne.</p> <p>6.1.1.3 Connaît son rôle et celui de chaque membre de l'équipe de soins et s'y implique.</p> <p>6.1.1.4 Collabore à la réalisation du plan d'interventions individualisé (PII)</p>	<p>6.1.2.1 Interagit avec les partenaires internes et externes concernés par le plan d'interventions individualisé (PII).</p> <p>6.1.2.2 Participe aux rencontres intradisciplinaires et interdisciplinaires et y représente le patient/famille.</p>	<p>6.1.3.1 Implique des partenaires internes et intersectoriels concernés par le plan d'interventions individualisé (PII).</p> <p>6.1.3.2 Influence les décisions de l'équipe interdisciplinaire dans l'élaboration du plan d'interventions individualisé (PII).</p> <p>6.1.3.3 Anime des rencontres intradisciplinaires et interdisciplinaires.</p>	<p>6.1.4.1 Coordonne les activités d'une équipe intradisciplinaire et interdisciplinaire.</p> <p>6.1.4.2 Participe aux activités des équipes intersectorielles.</p> <p>6.1.4.3 Saisit des opportunités de collaboration intradisciplinaires, interdisciplinaires et intersectorielles pour elle et ses collègues.</p> <p>6.1.4.4 Est un modèle de rôle pour ses collègues des équipes intradisciplinaires et interdisciplinaires.</p> <p>6.1.4.5 Guide les infirmières dans leurs interactions avec les partenaires internes et externes.</p>
---	--	---	--

6.2 COMMUNIQUER VERBALEMENT OU PAR ÉCRIT DES INFORMATIONS OU DES CONNAISSANCES AUX DIFFÉRENTS PARTENAIRES INTERNES ET EXTERNES

<p>6.2.1.1 Transmet, avec des moyens variés, des informations claires et précises sur les données recueillies dans un langage scientifique auprès des partenaires internes et externes.</p> <p>6.2.1.2 Communique des informations scientifiques au patient/famille en adaptant son langage.</p>	<p>6.2.2.1 Cible les données prioritaires à communiquer, selon les partenaires internes et externes.</p>	<p>6.2.3.1 Suscite des discussions avec des partenaires internes et externes quant au plan d'interventions individualisé (PII).</p> <p>6.2.3.2 Fait part de son analyse de la situation de santé du patient et de sa famille.</p>	<p>6.2.4.1 Partage son expertise auprès d'équipes intradisciplinaires, interdisciplinaires et intersectorielles.</p>
--	---	---	---

COMPÉTENCE 7



Assurer son développement professionnel et soutenir le développement des compétences de ses collègues

ÉTAPE 1 Infirmière débutante	ÉTAPE 2 Infirmière avertie	ÉTAPE 3 Infirmière personne-ressource	ÉTAPE 4 Infirmière experte clinique
---------------------------------	-------------------------------	--	--

7.1 AGIR AVEC PROFESSIONNALISME

<p>7.1.1.1 Assume ses responsabilités, connaît ses limites et demande de l'aide au besoin.</p> <p>7.1.1.2 S'affirme dans son rôle professionnel et dans ses relations avec son équipe de travail.</p> <p>7.1.1.3 Reconnaît ses erreurs s'il y a lieu et pose les actions requises.</p> <p>7.1.1.4 Identifie une personne-ressource pour l'aider dans ses questionnements.</p>	<p>7.1.2.1 Exerce de façon autonome tous les aspects de son rôle.</p> <p>7.1.2.2 S'affirme dans son rôle professionnel et dans ses relations avec son équipe de travail et les autres professionnels.</p>	<p>7.1.3.1 S'engage activement dans diverses activités de la profession infirmière pour l'amélioration de la qualité des soins.</p>	<p>7.1.4.1 Représente sa profession en raison de son expertise clinique.</p> <p>7.1.4.2 Contribue au développement, à l'implantation et au suivi de politiques et de pratiques pour promouvoir et maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire.</p>
---	---	--	--

7.2 METTRE À JOUR SES CONNAISSANCES

<p>7.2.1.1 Intègre les connaissances spécifiques du milieu.</p>	<p>7.2.2.1 Participe à des activités de partage des connaissances et d'actualisation des pratiques autant à l'extérieur du CHU qu'à l'intérieur.</p>	<p>7.2.3.1 Oriente ses activités de développement des connaissances en fonction de son champ d'intérêt.</p>	<p>7.2.4.1 Développe une expertise clinique selon ses intérêts et assure son actualisation de façon continue.</p>
--	---	--	--

7.3 PARTAGER DES CONNAISSANCES

<p>7.3.1.1 Partage ses savoirs académiques avec ses collègues.</p> <p>7.3.1.2 Démontre de la curiosité pour poursuivre ses apprentissages.</p>	<p>7.3.2.1 Échange avec ses pairs sur les activités de mise à jour.</p> <p>7.3.2.2 Accompagne des externes en sciences infirmières.</p>	<p>7.3.3.1 Accompagne, encadre et soutient les étudiants en sciences infirmières.</p> <p>7.3.3.2 Agit en tant que préceptrice auprès des recrues.</p> <p>7.3.3.3 Développe et présente des capsules de formation au CHU.</p> <p>7.3.3.4 Partage ses savoirs issus de ses expériences professionnelles.</p>	<p>7.3.4.1 Diffuse ses connaissances à l'interne et à l'externe du CHU par des présentations orales ou écrites (conférences, ateliers, affiches, articles).</p> <p>7.3.4.2 Est reconnue comme un modèle de rôle dans le partage des connaissances.</p>
--	---	--	--

Référentiel de compétences infirmières

en milieu de soins
hospitaliers québécois
de l'enfant à l'adulte

